

syndicat, mais une association académique dans le cadre du vieux SEU; n'accordent pas de libertés pour un fonctionnement démocratique, ni de pouvoirs de gestion: le syndicat reste sous le contrôle du gouvernement (par le commissariat) et les doyens ont le droit de destituer les délégués régulièrement élus. Et le 7 juin paraissait le décret d'application.

Cette résistance du franquisme au renouvellement est accentuée, durant l'été, par l'exclusion à vie des professeurs Franguren, Galvan et Calvo, et celle pour deux ans des professeurs Diaz et Navaro.

Le résultat d'une telle politique fut la démission de plusieurs universitaires, dont celle du poète et professeur à Barcelone J.M. VALVERDE, qui eut un certain retentissement; pour leur part les étudiants, à la rentrée d'octobre, refusèrent, en grande majorité, de participer au pseudo vote démocratique mais obligatoire des élections du "nouveau" SEU, et ils renouvellent leur lutte pour la libération de l'Université. Ce combat peut prendre une ampleur nouvelle après les derniers événements de Barcelone.

Il est nécessaire de faire ressortir plusieurs caractères de ces revendications: d'abord, évidemment, l'aspect extrêmement limité de la "démocratisation" du régime franquiste, et sa résistance à la bourgeoisie libérale - qui a jusqu'ici canalisé à son profit les luttes étudiantes (Calvo se trouvait dernièrement à l'Assemblée du couvent de Barcelone) et monopolisé l'opposition.

Il faut souhaiter que cet échec des éléments de gauche soit dépassé par ceux-ci, et que les difficultés de l'avant-garde, dues ne serait-ce qu'à la clandestinité, ne l'écartent pas du combat ouvrier. Ce n'est en effet que dans la liaison et la coordination avec celui-ci que le mouvement étudiant pourra se développer et aboutir. Ce n'est pas sous prétexte d'antifranquisme qu'il doit s'allier avec la bourgeoisie; sinon il fera le jeu, plus ou moins inconscient, de l'un et de l'autre.

Comité français pour le soutien de Francisco Abarca

Fournier Clément, BP 108. Aubervilliers. Seine
CCP 13.536.34

Francisco Abarca jeune militant antifranquiste et libertaire espagnol, a été arrêté le 26 février dernier par la police française avec l'aide des douaniers belges.

Mardi 22 mars la chambre d'accusation de la cour de Douai doit prononcer son verdict.

Si la Cour donne un avis favorable à l'extradition l'affaire passera en conseil des ministres. Avant l'échéance de mardi, nous vous demandons d'alerter la presse, vos militants et sympathisants et surtout d'envoyer des telegrammes au ministre de la justice (13 place Vendôme Paris 1^o) protestant contre l'arrestation d'ABARCA.

SI LA DECISION EN FAVEUR DE L'EXTADITION EST QUAND MEME ACCORDEE L'OPINION PUBLIQUE DEVRA IMPOSER CE QUE LE BON SENS N'AURA PAS PU FAIRE ADMETTRE.